



Sept propositions pour un Québec vert et solidaire

Soumis à la ministre des Finances du Québec

Consultations prébudgétaires 2009-2010

Françoise David et Amir Khadir

23 février 2009



Table des matières

| | |
|---|----|
| Table des matières | 1 |
| Introduction..... | 2 |
| Le plan actuel de sortie de crise : entre inefficacité et caducité | 3 |
| Crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles..... | 3 |
| Crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle | 4 |
| Augmentation du salaire minimum | 4 |
| Contribution à la Société générale de financement (SGF)..... | 5 |
| Accélération du plan d'infrastructure du gouvernement..... | 5 |
| Bilan fiscal du gouvernement depuis 2003 | 8 |
| Propositions de Québec Solidaire à la ministre des Finances du Québec | 9 |
| Création d'un vaste chantier de logements sociaux..... | 9 |
| Amélioration du programme d'efficacité énergétique du Québec | 10 |
| Diminution de 12 % du ratio élèves/enseignants au niveau primaire et secondaire | 10 |
| Développer le transport en commun au Québec | 11 |
| Investissement massif en économie sociale..... | 11 |
| Majorer les prestations d'aide sociale..... | 12 |
| Hausse du salaire minimum à 10,50 \$ de l'heure..... | 12 |
| Sources de financement | 13 |
| Pour une sortie de crise efficace et innovatrice | 13 |
| Tableau sommaire | 14 |



Introduction

Le budget du Québec 2009-2010 sera déterminant pour orienter la réponse et la réaction du gouvernement face à l'actuelle crise économique. Cette crise est la conséquence malheureuse, mais prévisible, de l'application de politiques de libéralisation des marchés durant les trente dernières années qui ont considérablement réduit la capacité de l'état d'intervenir et de réguler l'économie. L'échec de ces politiques ouvre cependant la voie à un repositionnement de notre manière de penser le développement économique afin de sortir durablement de la crise, sans quoi les sommes investies pour remédier aux problèmes actuels seront dépensées en vain.

Il faut donc mettre de l'avant de nouveaux stimulus économiques qui doivent servir principalement à jeter les bases d'un nouveau modèle économique, modèle qui ne priorise pas comme solution de relance la recherche de la croissance à tout prix, mais opte plutôt pour la recherche d'un équilibre entre développement économique, justice sociale et protection de l'environnement.

La présente situation doit nous amener, par exemple, à revoir la perception des sommes allouées à la santé, à l'éducation, au logement ou encore au transport en commun; il ne s'agit pas de dépenses sans « rendement » comme les tenants du marché l'ont souvent prétendu, mais bien d'investissements cruciaux destinés au bien-être de la collectivité. Nous devons en particulier dépasser les réflexes traditionnels des investissements massifs dans le béton et abandonner des secteurs d'activité qui exploitent lourdement les ressources, affectent gravement l'environnement ou qui contribuent trop peu à la prospérité de leurs travailleurs. La construction de nouvelles routes, ou encore la rénovation de voies de circulation vétustes peut certes créer des emplois à court terme, mais cela ne peut assurer la création d'emplois diversifiés et de qualité dont le Québec a vraiment besoin, pour un développement plus écologique et solidaire.



Le plan actuel de sortie de crise : entre inefficacité et caducité

Avant de présenter les demandes et propositions de Québec solidaire pour le budget 2009-2010, il convient de revenir rapidement sur l'énoncé économique présenté par le gouvernement le 14 janvier dernier. Cet énoncé contient une série de mesures visant à stimuler l'économie québécoise, dont les suivantes : instaurer un crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles, effectuer une bonification au crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise, augmenter le salaire minimum, contribuer à la Société générale de financement (SGF) et l'accélération du plan d'infrastructure du gouvernement. Étudions ces mesures, une à une.

Crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles

Ce crédit d'impôt vise à stimuler la rénovation et l'amélioration résidentielles. Il entraînera des dépenses supplémentaires de 250 M\$ en 2009-2010 pour le gouvernement québécois.¹ Dans les faits, ce crédit d'impôt ne sera accessible qu'aux ménages les plus fortunés, puisqu'il s'applique uniquement aux travaux de rénovation et d'amélioration dépassant 7 500 \$. Ainsi, pour avoir droit au crédit maximum de 2 500 \$, les ménages doivent engager des dépenses de 25 000 \$ et plus. La valeur moyenne de ce type de dépense s'élevant à 4 751 \$² on constate aisément qu'un très faible pourcentage de ménages pourra s'en prévaloir. De plus, le remboursement aux contribuables concernés par ce crédit ne se fera qu'au printemps 2010, soit un peu tard pour permettre que l'augmentation du revenu disponible des familles québécoises qu'instaure ce crédit intervienne à temps pour soutenir la reprise économique en stimulant la consommation des ménages. Donc, un crédit d'impôt qui fait grand bruit, mais qui ne profitera qu'à un nombre restreint de contribuables. De plus, le crédit octroyé à ce type de projet n'est soumis à aucune

¹ *Énoncé économique : Document explicatif*, Québec, Gouvernement du Québec, Janvier 2009, p. 10.

² Pour plus de détails sur la question des dépenses moyennes des ménages en rénovation, voir : <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=62-201-XIB&lang=fra> et <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Statcan/62F0026M/62F0026MIF2004002.pdf>



condition environnementale ou d'achat local pour permettre d'améliorer le bilan écologique et social de la mesure.

Crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle

La bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique apparaît également comme une mesure bien faible pour soutenir l'économie en temps de crise. Représentant une dépense fiscale totale de 10 M\$³, ce crédit d'impôt n'aidera que très faiblement les petites productions locales puisqu'il servira principalement les grandes productions nord-américaines, et ceci pour deux raisons. D'abord parce qu'il donne aux productions qui ne reçoivent pas d'aide d'organismes publics une bonification de 10 %⁴ par rapport au crédit d'impôt de base. Sachant que la presque totalité des productions québécoises reçoivent déjà de l'aide gouvernementale sous une forme ou une autre, on comprend que cette bonification vise essentiellement les projets étrangers, ce qui n'aide en rien les créateurs et les créatrices de chez nous. Aussi, une nouvelle disposition dans l'octroi de ce crédit d'impôt abolit le plafond du montant maximal pouvant être réclamé – anciennement 2 187 500 \$ –, ce qui revient à augmenter l'aide versée aux grosses productions. Dans une situation où l'aide gouvernementale ne parvient pas à combler les besoins du milieu, la décision du gouvernement du Québec d'introduire une bonification qui favorise les projets étrangers et de grande envergure est plus que critiquable et ne peut être assimilée à une aide aux créateurs locaux.

Augmentation du salaire minimum

Il n'est pas question de critiquer ici le principe même de cette augmentation, mais bien la timidité du geste posé. Faire passer le salaire minimum de 8,50 \$/heure à 9,00 \$/heure,

³ *Énoncé économique : Document explicatif*, Québec, Gouvernement du Québec, Janvier 2009, p. 4.

⁴ *Ibid*, p. 19.



représente une amélioration de 6 % des revenus d'une personne travaillant 40 heures semaine, ce qui correspond à un accroissement de 1 000 \$ du revenu annuel⁵. Cependant, ce nouveau taux laisse le salaire minimum bien en deçà du seuil de faible revenu, donc maintient dans la pauvreté quelque 300 000 travailleurs et travailleuses⁶.

Contribution à la Société générale de financement (SGF)

La contribution de 1 G\$ du gouvernement à la SGF doit permettre à cette institution d'investir dans les entreprises québécoises. Cependant, cette institution financière n'est pas destinée à financer les petites entreprises, mais bien les moyennes et les grandes⁷. Le chiffre d'affaires médian des entreprises soutenues par la SGF – et qui rendent leurs états financiers disponibles au public – s'élève à 307 M\$. Une contribution supplémentaire du gouvernement à la SGF ne peut donc pas aider les petites entreprises québécoises à passer à travers la crise. Encore une fois ici, le gouvernement aurait pu profiter de cet investissement dans la SGF pour créer une politique de soutien réel à l'innovation et la recherche en technologies vertes dans des secteurs où le Québec est déjà présent (transport, forêt, énergie, etc.). Ce qui pourrait faire de la SGF un des principaux moteurs du virage écologique de l'économie québécoise.

Accélération du plan d'infrastructure du gouvernement

Difficile de prétendre que la création de nouvelles infrastructures ne créera pas d'emplois. Toutefois, certaines précisions sont nécessaires. Tout d'abord, remarquons que le maintien et l'amélioration d'actifs représente 80 % du plan d'infrastructures du gouvernement – plan qui

⁵ *Ibid*, p. 11.

⁶ Ce point précis sera détaillé davantage ailleurs, voir section sur la hausse du salaire minimum.

⁷ *Énoncé économique : Document explicatif, op. cit.*, p. 14.



s'élève au total à 41,8 G\$. De telles activités, bien que nécessaires, ne créeront pas beaucoup de nouveaux emplois, car elles seront principalement accomplies par des employés de l'État déjà en service.

De plus, l'inconvénient avec la création d'emploi en infrastructure est que les emplois prennent fin lorsque l'infrastructure est construite.⁸ Le gouvernement se propose donc avec ce plan d'infrastructures de maintenir en moyenne 28 300 nouveaux emplois directs en construction pendant trois ans. En comparaison, de décembre 2008 à janvier 2009 le Québec a perdu 26 000 emplois selon Statistiques Canada⁹, c'est en un mois, presque autant d'emplois que ce que le gouvernement créera en 2009 avec le Plan québécois des infrastructures.

Le bilan de ce plan d'investissement est plus mitigé encore quand on analyse du point de vue environnemental les projets d'infrastructures qu'il comporte. Alors que le domaine du transport représente 45 % du plan général – donc 19,2 G\$ – seulement 1,2 G\$ sont consacrés à l'amélioration, la réparation et la construction d'infrastructures de transport en commun (un projet d'autobus rapide à Gatineau, un nouveau train de banlieue et le remplacement d'autobus). Le gouvernement choisit de mettre près de cinq fois plus d'argent (5,7 G\$) dans la réfection et la construction de ponts, de routes et d'autoroutes : le prolongement de la 30, l'échangeur Turcot, la 20, la 175 dans le parc La Vérendrye, le pont de la 25.¹⁰ Évidemment, certains de ces travaux ne peuvent attendre, la réfection de l'échangeur Turcot par exemple. Cela dit, on remarque dans le plan gouvernemental une tendance à favoriser les infrastructures routières destinées au transport individuel plutôt que le transport en commun.

Le choix d'infrastructures axées sur l'automobile, démontre que le gouvernement n'établit aucun lien entre la crise économique en cours et la crise écologique. Pourtant, les crises latentes de l'énergie et des ressources – aussi bien les ressources alimentaires que les matières premières –

⁸ Pour le gouvernement, cet inconvénient est vu comme un avantage puisqu'il n'a pas à défrayer les coûts du maintien à l'emploi de ces travailleurs et travailleuses.

⁹ <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090206/dq090206a-fra.htm>

¹⁰ Pour le détail des investissements en transport, voir : *Énoncé économique : Document explicatif, op. cit.*, pp. 45-46.



dans le marché mondial pourraient avoir un effet socioéconomique très néfaste pour le Québec. Si le choix était plutôt de développer de nouvelles expertises dans le domaine du transport écologique, il pourrait sans doute se révéler très profitable pour le futur. Plutôt que de dépendre des percées réalisées ailleurs, le Québec pourrait profiter de ses propres découvertes et en faire profiter le reste du monde, tout en diminuant sa dépendance aux énergies fossiles et à l'automobile.

Notons aussi que le plan d'infrastructures contient deux autres grands projets outre ceux que nous avons déjà évoqués : la construction du CHUM et celle de la nouvelle salle de spectacle pour l'OSM. Le gouvernement envisage de réaliser ces deux imposants projets sous le mode des partenariats public-privé. Les projets en PPP dans le domaine de la santé présentent des risques financiers très importants pour le public, comme de multiples exemples tendent à le démontrer au Québec¹¹ et ailleurs¹², sans parler des inquiétudes soulevées sur la qualité des services fournis par les PPP¹³. Le résultat de ces partenariats, dans le domaine de l'éducation¹⁴ par exemple, laisse craindre que ce type de développement ne débouche, au final, sur des montages financiers au moyen desquels des entrepreneurs obtiennent des revenus importants sur une base régulière tandis que l'État devra assumer les risques les plus importants liés aux projets. En plus d'avoir un coût de réalisation élevé – en raison du taux d'emprunt des entreprises privées qui est plus haut que pour l'État et de la nécessaire marge de profit du promoteur –, les projets en PPP confient la conception et l'administration des nouvelles infrastructures à une entreprise privée. En cas de faillite ou de déboires financiers majeurs du partenaire privé, c'est encore une fois le public qui devra en faire les frais et subir, dans certains cas, une interruption de service.

¹¹ Noël, André : *La crise frappe, les PPP vacillent*, Montréal, La Presse, 19 février 2009.

¹² Pollock, Allyson M et Sylvia Godden: *Independent sector treatment centres: evidence so far*, *British Medical Journal*, .29 février 2008, p422

¹³ *Ibid*, p421.

¹⁴ Voir : Bertrand Schepper, Jean-François Landry, Philippe Hurteau et Gaétan Breton : *Les PPP dans les universités québécoises*, Montréal, IRIS, janvier 2009, 30 pages.



Québec solidaire croit donc que le gouvernement du Québec devrait annoncer un moratoire sur tous ses projets d'infrastructures en partenariat public-privé, puisque les preuves, pratique¹⁵ et théorique,¹⁶ de l'inefficacité des PPP du point de vue des finances publiques et de l'intérêt commun, sont maintenant établies.

Bilan fiscal du gouvernement depuis 2003

Depuis 2003, le présent gouvernement a réduit de 5,4 G\$ l'impôt des particuliers et de 1,2 G\$ celui des entreprises¹⁷. Les réductions d'impôt accordées par le gouvernement précédent au cours de la période 1999 à 2003 étaient encore plus importantes que celles de la période allant de 2003 à 2007¹⁸. Sous prétexte de stimuler l'économie, le trésor public a été privé de ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le gouvernement actuel ne s'était pas privé volontairement de ces revenus, soit l'équivalent annuel de 6,6 G\$, il serait maintenant en mesure de financer 79 % de son plan d'infrastructures sans avoir recours à l'endettement ou financer résolument le tournant vert au Québec.

¹⁵ Pollock, Allyson M et Sylvia Godden: *op. cit.*, p424. Au Royaume-Uni, où ils ont été introduits sous le gouvernement Major dès 1992, le gouvernement freine désormais les PPP, car les taux d'intérêt élevés des emprunts et les bénéfices empochés par les partenaires privés ont été transférés à la charge des finances publiques, forçant les hôpitaux à payer des remboursements contractuels de plus en plus lourds.

¹⁶ Pierre J. Hamel *Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités : au-delà des principes, un survol des pratiques*, Montréal 2007, INRS-Urbanisation. Dans son étude critique sur les PPP, le professeur Hamel fait la démonstration que du point de vue de l'investisseur privé cherchant à bénéficier du rendement le plus élevé possible pour ses liquidités deux choix sont envisageables : prêter à l'état en lui achetant ses obligations du Trésor ou investir dans la réalisation d'une infrastructure que l'Etat s'engage à louer par contrat de partenariat avec l'investisseur. Bien que l'achat d'obligations comporte moins de risque financier que souscrire à un contrat de partenariat, les investisseurs font une intense promotion des PPP. La raison est que le rendement du PPP est pour eux plus élevé que l'achat d'obligations émises par les collectivités publiques. Ce rendement excédentaire représente un coût supplémentaire pour la collectivité. Donc, par définition l'État perd financièrement dans un PPP.

¹⁷ *Énoncé économique : Document explicatif, op. cit.*, p. 37 et p. 39.

¹⁸ Girard, Michel: *De grosses baisses d'impôts... grâce au PQ*, La Presse, le 1^{er} juin 2007



Propositions de Québec Solidaire à la ministre des Finances du Québec

Dans un contexte de crise, un plan de relance doit être axé sur la création d'emplois bien rémunérés dans différents secteurs de l'économie. Québec solidaire invite la ministre des Finances du Québec, madame Jérôme-Forget, à étudier, dans le cadre de son budget de mars 2009, sept propositions qui visent à résorber la crise économique touchant la population québécoise, de manière progressiste et écologiste. L'objectif de ces propositions est de permettre la stimulation de la demande par des mesures gouvernementales qui toucheront les citoyens et les citoyennes du Québec et qui permettront de moderniser l'État québécois.

Création d'un vaste chantier de logements sociaux

Les investissements en construction résidentielle ont un effet multiplicateur important sur l'emploi et sur l'économie de la province. C'est pourquoi Québec solidaire propose l'augmentation des budgets de construction en infrastructures afin de permettre la création d'un vaste chantier de 50 000 logements sociaux sur cinq ans. Ces logements construits par la main-d'œuvre locale et en utilisant des matériaux locaux et écologiques auront un impact économique sur l'ensemble des régions administratives du Québec et seront construits avec le souci d'élever les standards en efficacité énergétique. La première phase de construction d'une valeur en immobilisation de 660 M\$¹⁹ – pour l'année 2009-2010 – créera plus de 7 200 emplois pendant cinq ans. Malgré que les emplois créés ne soient pas récurrents, les infrastructures construites ont une valeur ajoutée puisque cette mesure permettra aux bénéficiaires des logements de stimuler la demande grâce à une baisse de leur coût de loyer en plus de développer de nouvelles technologies écologiques.

¹⁹ Sur un budget de programme total de 3,3 G\$ d'ici 2013.



Amélioration du programme d'efficacité énergétique du Québec

Dans l'optique d'améliorer le plan d'aide à la rénovation du gouvernement québécois et de stimuler l'emploi écologique au Québec, Québec solidaire propose une aide subventionnée supplémentaire à la rénovation visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des résidences québécoise. De plus, Québec solidaire propose de rénover les bâtiments publics existants en favorisant des normes d'efficacité énergétique plus contraignantes qui font la promotion de l'utilisation de sources alternatives d'énergie, de la construction de toits verts et qui encouragent la récupération des eaux. Ces mesures chiffrées à 110 M\$ annuellement créeront plus de 1 500 emplois récurrents tout en permettant le changement des normes écologiques du Québec.

Diminution de 12 % du ratio élèves/enseignants au niveau primaire et secondaire

En diminuant le nombre d'élèves par classe, Québec solidaire propose d'améliorer l'état du système d'éducation tout en stimulant l'emploi. Ce projet de 400 M\$ sur deux ans, créera plus de 6 500 emplois – on pense ici à des emplois d'enseignants au primaire et secondaire, de psycho-éducateurs et de personnel de soutien. Québec solidaire estime que la baisse du nombre d'élèves par classe devra s'accompagner d'un investissement dans la rénovation de l'infrastructure de nos écoles publiques pour améliorer la qualité des lieux d'enseignement. Cet investissement d'une valeur de 20 M\$ annuellement permettra la création de 1 100 emplois dans le domaine de la construction non résidentielle. Au total, ces 7 600 emplois permettront non seulement de stimuler la demande, mais aussi d'allouer plus de ressources à la lutte contre le décrochage scolaire. Québec solidaire considère qu'il est nécessaire d'améliorer le soutien tant aux élèves qu'aux enseignants afin de pouvoir profiter des talents de l'ensemble de notre société.



Développer le transport en commun au Québec

Québec solidaire propose un investissement de 3 G\$ sur cinq ans afin de développer le transport en commun à travers l'ensemble des régions administratives du Québec. Cette démarche aura un coût sur le service de la dette pour investissement en immobilisations de 150 M\$. Le développement des infrastructures créera 4 900 emplois en construction et génie de matériel de transport. Puis, l'opération et le maintien des systèmes de transport, au coût de 300 M\$ annuel, permettra de créer 13 300 emplois récurrents en cinq ans tout en augmentant l'accessibilité du transport en commun à un coût modique pour l'ensemble de la population québécoise.

Investissement massif en économie sociale

Québec solidaire propose d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action en économie sociale adopté par le gouvernement en novembre 2008. L'économie sociale génère déjà plus de 120 000 emplois à travers l'ensemble des régions du Québec et représente un chiffre d'affaire plus important que celui de l'industrie aérospatiale²¹. Comme le taux de survie des entreprises collectives est plus élevé que les entreprises classiques, investir dans l'économie sociale et coopérative est extrêmement efficace pour favoriser la création d'emplois de qualité et l'accessibilité des biens et services centrés sur le développement local. Ce financement de l'ordre de 160 M\$ est destiné à des entreprises ou coopératives œuvrant dans la production de biens et services écologiquement viables et socialement responsables. Ceci permettra la création de 3 700 emplois répartis dans toutes les régions du Québec en plus de soutenir une économie qui a pour finalité de servir la collectivité plutôt qu'engendrer des profits.

²¹ Voir le communiqué du Chantier d'économie sociale du Québec du 19 février 2009 et le document sur L'industrie aérospatiale du Québec en 2008, par le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec au <http://www.criq.aero/Francais/Documents/Effectifs-ventes-2008-aero-clmer.pdf>



Majorer les prestations d'aide sociale

Québec solidaire met de l'avant une hausse immédiate des prestations d'aide sociale au montant présentement reçu par les prestataires du programme de solidarité sociale (ce qui aurait pour effet d'éliminer les catégories de prestataires). Il faudrait aussi les augmenter chaque année pour que, sur une période d'au maximum cinq ans, elles soient suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins essentiels des prestataires. Il faudrait aussi comptabiliser annuellement, plutôt que mensuellement, les gains de travail déductibles des prestations d'aide sociale. Cette mesure, au coût de 600 M\$ annuellement, permettra d'injecter de l'argent directement dans la consommation et stimulera la demande tout en appuyant des personnes dont le maigre pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer depuis 15 ans.

Hausse du salaire minimum à 10,50 \$ de l'heure

Le présent énoncé budgétaire de madame Jérôme-Forget propose la hausse du salaire minimum de 0,50 \$ de l'heure. Celui-ci passerait donc au 1^{er} mai 2009 à 9 \$ de l'heure. Québec solidaire propose que ce montant soit haussé à 10,50 \$ de l'heure afin qu'il puisse permettre à la population travaillant au salaire minimum d'atteindre le seuil de faible revenu. Dans son rapport²², la Commission sur l'examen des normes du travail fédérales recommande aux gouvernements de « reconnaître le principe selon lequel aucun travailleur canadien ne doit continuer à vivre dans la pauvreté alors qu'il a travaillé à temps plein ». Par cette démarche, 5,9 % de la population québécoise²³ augmentera son pouvoir d'achat et pourra ainsi stimuler l'économie québécoise. En terme concret, une personne travaillant 40 heures par semaine augmenterait son salaire annuel de 3 000 \$ par année. L'État québécois devra soutenir les petites entreprises indépendantes et les organismes sans but lucratif pour qu'ils soient en mesure

²² Équité au travail : Des normes du travail fédérales pour le XXI^e siècle, octobre 2006, http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/

²³ Statistique Canada, enquête sur la population active, tableau 2, Répartition des employés travaillant au salaire minimum ou à un salaire inférieur selon la province, 2008



d'assurer cette hausse du salaire minimum. Cette élévation du salaire minimum va exercer une pression à la hausse l'ensemble des salaires des travailleuses et travailleurs du Québec.

Sources de financement

Pour le budget 2009-2010, les coûts des sept mesures que nous proposons se chiffrent à 1,665 G\$. Pour financer ce plan de relance, Québec solidaire propose au Ministère des finances de puiser 500 M\$ dans le Fonds des générations et d'utiliser les 600 M\$ de redevances sur l'eau versées actuellement par Hydro Québec à l'État. Le manque à gagner pour compléter le financement de notre plan de sortie de crise est de 565 M\$, que le Ministère peut transférer du fonds d'urgence provenant des exercices financiers précédents.

Ce faisant, nous invitons la Ministre à mettre en application immédiatement le plan tant de fois annoncé depuis 2002, et de prélever des redevances sur l'eau captée par les entreprises pour usage commercial. Ce sont des richesses dont le Québec ne peut plus se passer pour créer des milliers d'emplois à travers tout le Québec pour bâtir une nouvelle économie prospère et verte dont les générations futures ont tant besoin.

Pour une sortie de crise efficace et innovatrice

Québec solidaire souhaite convaincre la ministre des Finances d'orienter son budget vers des réponses à long terme pour sortir durablement de la crise économique actuelle, qui se greffe à une crise écologique que personne ne peut plus renier. Dans ce sens, il nous apparaît judicieux de proposer un plan de sortie de crise qui profite du contexte actuel – contexte qui rend nécessaire des investissements massifs en infrastructures, tant pour garantir la qualité de celles existantes que pour en créer de nouvelles – pour repenser le mode de développement même des infrastructures québécoises. Que l'on pense à la conception et à la réalisation locale des projets, à l'utilisation de matériaux écologiques ou au financement accru de l'économie sociale; on trouve dans ce type d'initiative les bases d'une solution pour sortir durablement du cadre économique



contraignant qui depuis 40 ans nous plonge dans des crises cycliques qui ruinent des millions de vies.

Les sept propositions de Québec solidaire à la ministre des Finances, pour le budget 2009-2010, permettraient la création de 25 000 emplois récurrents et de 13 200 emplois dans la construction d'infrastructures tout en améliorant de manière concrète et réelle le pouvoir d'achat de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Elles jetteront les bases d'un nouveau Québec, un Québec vert et solidaire.

Tableau sommaire

| | Emplois récurrents | Pour 2009-2010 |
|---|--------------------------|--------------------|
| Dépenses supplémentaires au budget 2009-2010 | | 1 665 M\$ |
| Investissement dans les opérations | 25 000 | 1 370 M\$ |
| Amélioration du programme d'efficacité énergétique | 1 500 | 110 M\$ |
| Diminution des classes de niveau primaire et secondaire de 12 % | 6 500 | 200 M\$ |
| Investissement massif en économie sociale | 3 700 | 160 M\$ |
| Développement du transport en commun | 13 300 | 300 M\$ |
| Majoration des prestations à l'aide sociale | | 600 M\$ |
| Investissements dans les immobilisations | Emplois créés pour 5 ans | |
| Infrastructures de transport en commun, d'écoles et de logements sociaux (total des investissements sur 5 ans = 6,4 G\$) | 13 200 | (1 280 M\$) |
| Service de la dette | | 295 M\$ |
| Source de financement | | 1 665 M\$ |
| Fonds d'urgence des exercices financiers précédents | | 565 M\$ |
| Fonds des générations | | 500 M\$ |
| Redevance sur l'eau | | 600 M\$ |

